

maggioVILLE DE MARSEILLE
MAIRIE D'ARRONDISSEMENTS 13^e et 14^e
CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS

Procès-verbal in extenso de la Séance du 4 février 2016
BASTIDE SAINT-JOSEPH - 72, RUE PAUL COXE - 13014 MARSEILLE

La Séance est ouverte à 15 h, sous la présidence de M. Stéphane RAVIER, Maire du 7^e Secteur de Marseille.

Monsieur RAVIER.- Mesdames et Messieurs, merci d'être là pour ce premier Conseil d'Arrondissements de l'année. Nous avons une douzaine de rapports, cela devrait aller assez vite, si tout le monde y met du sien. Ou plutôt, si tout le monde n'y met pas du sien ; on devrait aller assez vite et vous rendre à vos occupations. On peut procéder à l'appel.

M. RAVIER procède à l'appel nominal des élus

LE QUORUM ETANT ATTEINT, LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS PEUT DELIBERER.

Approbation du compte rendu in extenso de la séance du 26 novembre 2015

Monsieur RAVIER.- Avez-vous des remarques sur ce compte rendu ? (*Aucune remarque*)

LE COMPTE RENDU IN EXTENSO DE LA SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2016 EST APPROUVE A L'UNANIMITE

Monsieur RAVIER.- Mesdames et Messieurs, j'ai toujours tout mon temps, mais d'autres parlent. Essayons d'aller au cœur de nos préoccupations des 13^e et 14^e arrondissements, je vous le demande. M. JOHSUA, nous vous écoutons.

Monsieur JOHSUA.- Merci, Monsieur le Maire. Je vous avais posé la question en introduction du dernier Conseil, j'aurais bien aimé que l'on me réponde à propos de l'Espace Culturel Busserine, parce qu'il y a beaucoup de personnes qui attendent la réponse que vous pourriez donner.

J'ai lu dans la presse, mais c'est la presse, c'est pour cela que je voudrais une confirmation, que vous avez eu une réponse relativement apaisante par rapport à ce qui pourrait se passer et je pense que les habitants et les travailleurs de l'art attendent une confirmation du fait que... je ne vais pas rentrer dans le détail de savoir qui est responsable des micmacs administratifs, de ces pas de danse, je ne peux pas le savoir, mais il est très dommage que les habitants ou les travailleurs en soient les victimes en définitive.

Vous avez laissé entendre, et je voudrais avoir une confirmation de votre part, c'est ma question, qu'en définitive, tant que les travaux n'auront pas démarré, et en fait ils ne démarreront que l'année prochaine, le personnel pourra rester en place en grande partie et à l'endroit où ils sont, et que les activités elles-mêmes, négociées avec vos Services, ça j'avais bien compris que (...) et c'est tout à fait logique et normal.

Donc, voilà, Monsieur le Maire, vous connaissez cette argumentation, c'est juste pour avoir une confirmation. Vous avez laissé la porte ouverte avec des réponses positives par rapport à ce qui se passait. J'enregistre cela, mais je voudrais une confirmation de votre part pour lever les dernières craintes qui peuvent exister.

Monsieur RAVIER.- M. JOHSUA, c'est déjà une révolution en ce début d'année, que vous me demandiez de m'exprimer et qu'à partir de là vous preniez acte de mes déclarations. Car jusqu'à présent, vous nous avez toujours déclaré que, quoi que je puisse dire voire faire, vous m'intentiez, et vous l'assumiez, un procès d'intention. Vous ne croyiez absolument pas en ce que je peux affirmer et aux engagements que je peux prendre. C'est donc déjà une avancée.

Donc, je confirme ce que j'ai pu exprimer à travers le quotidien *La Provence*, à savoir que l'Espace Culturel Busserine n'a jamais été menacé.

Il s'agit là d'une opération politicienne, menée par certains qui se reconnaîtront et qui se sont engouffrés dans la brèche d'une communication assez floue ne venant pas de la part de la Mairie Centrale.

En ce qui nous concerne, nous sommes droits dans nos engagements puisque, lorsqu'il a été question d'entamer ces travaux au cours du 1^{er} trimestre 2016, nous avons pris toutes les dispositions et en engageant nous-mêmes, Mairie de Secteur, 60 000 euros pour rénover, mettre aux normes le local technique indispensable au bon fonctionnement de l'Espace Culturel Busserine et bien sûr à l'expression culturelle dans son ensemble.

Donc, vous voyez bien que la Mairie de Secteur a tenu son engagement. Alors que vous savez comme moi que le Maire de Marseille nous a amputés, pour ne pas dire rackets, de 500 000 euros, eh bien, nous avons tenu notre engagement à hauteur de 60 000 euros, ce qui n'est pas rien.

Et c'est par le truchement d'un coup de téléphone du Directeur Général des Services de la Ville de Marseille, le 27 janvier, –j'étais un peu souffrant à cette période-là, on m'a communiqué cette démarche quelques jours après– que celui-ci nous a informés, mais de façon officieuse, car je n'ai toujours pas reçu d'écrit, ni mail ni courrier support papier, simplement ce coup de téléphone pour nous faire savoir que les travaux étaient repoussés à la fin de l'année voire en 2017. Mais là encore, c'est tout à fait aléatoire, il n'y a rien qui soit gravé dans le marbre, si ce n'est que c'est repoussé.

Eh bien, nous, nous avons pris nos dispositions, y compris, vous ne m'avez pas posé la question, mais j'y réponds quand même, en matière de financement.

J'ai cru lire que nous supprimions la subvention à l'Espace Culturel Busserine. Je vous rappelle qu'il n'y a pas de subvention accordée par la Mairie de Secteur. Mais dans notre budget pour le culturel, qui est amputé comme tous les autres chapitres, ceci dû à cette amputation du budget de 500 000 euros, nous avons dû réduire la voilure dans quasiment tous les domaines, sauf dans ceux que j'ai jugés prioritaires, l'enfance et le troisième âge, eh bien tous les chapitres seront amputés de 30 % de leurs crédits. Et l'Espace Culturel Busserine aussi, comme tous les autres chapitres.

Mais cela n'empêchera pas de fonctionner. Car, encore une fois, 60 000 euros investis par la Mairie de Secteur, c'est bien la preuve que nous souhaitons que cet Espace Culturel Busserine puisse s'exprimer, sans doute pas tout à fait comme il l'a toujours fait, parce que notre Mairie de Secteur a sa propre vision de la culture ou ses proches choix, ses priorités, ce qui n'efface en rien tout le reste.

La culture, cela devrait être l'expression même de la liberté, tant que l'on ne s'attaque pas bien sûr à l'enfance et à son intégrité, comme on a pu malheureusement le voir, il y a quelques mois, à la Friche de la Belle-de-Mai, avec cette exposition pédo-zoo-pornographique, financée par le Conseil Régional de M. VAUZELLE et soutenue d'une certaine manière par la Ville de Marseille. Alors ça, je vous avoue, très peu pour moi ! Mais on n'en est pas là, grâce à Dieu, si je puis dire, à l'Espace Culturel Busserine.

La liberté culturelle, c'est une réalité. Mais nous avons quand même le choix et nous entendons, nous, Mairie de Secteur, puisque nous sommes en partenariat avec cette structure qui dépend de la Mairie de Secteur, ce n'est pas une entité hors sol, je sais qu'ils ont un peu l'habitude depuis tant d'années de faire un petit peu comme ils veulent, quand ils veulent, sur tous les plans, mais nous leur demandons simplement une collaboration un petit peu étroite.

Nous allons les accueillir ici, comme prévu. Nous avons même fait les travaux nécessaires dans les bureaux, donc ils seront accueillis dans de très bonnes conditions pour pouvoir travailler, ici et à l'Espace Culturel Busserine, tant qu'il n'y aura pas les travaux engagés. Et l'espace Culturel Busserine pourra continuer à accueillir des représentations culturelles de toute sorte, j'espère, dans un panel le plus large possible, avec encore une fois les souhaits qui sont les nôtres. Et, je le pense, puisque nous sommes en démocratie et que nous avons été élus, nous avons toute la légitimité pour émettre nos souhaits dans ce domaine aussi.

Mais au-delà de cela, je dirai même avant même l'expression culturelle, pour que celle-ci puisse se faire dans les conditions légales, assurant la sécurité de tous, eh bien, nous souhaitons quand même que la licence de spectacle, la fameuse "licence de spectacle", qui n'est plus d'actualité depuis 2009, mon prédécesseur lui-même avait alerté le Maire de Marseille en 2009, puis rien ne s'était passé, il avait alerté à nouveau en 2012, rien ne s'est passé, alors que le Maire de Marseille risque, je crois, deux ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende et que l'Espace Culturel Busserine lui-même risque d'être fermé pendant cinq ans, voilà un élément important pour son bon fonctionnement.

Pour que la culture puisse s'exprimer dans toute sa diversité, eh bien, il faut que tout ceci soit fait légalement, que tout ceci repose ou s'inscrive dans un cadre l'égal sûr, pour tous, pour les professionnels, pour les agents, et pour les responsables politiques et notamment le Maire de Marseille lui-même, qui manifestement n'est pas très intéressé par le cadre l'égal de l'Espace Culturel Busserine, ni même, il faut bien le reconnaître, mon prédécesseur, qui a écrit, c'est vrai, mais qui n'a pas vraiment été tenace... à l'amitié là aussi entre la Mairie de Secteur et l'Espace Culturel Busserine, comme on peut l'être à l'amitié avec des champions de monde de boxe qu'on laisse se reposer après une longue carrière, onze ans de repos à la Mairie de Marseille, elle a dû quand même s'en remettre !

Voilà des exemples qui me heurtent, me choquent et pour lesquels j'entends que tout soit remis à plat, pour que la culture, les cultures, toutes les cultures puissent s'exprimer, à l'Espace Culturel Busserine comme ailleurs, puisque nous avons le souhait, j'ai émis le vœu, pas simplement un vœu, mais c'était à l'occasion de la cérémonie des vœux, mais un projet de voir cette expression culturelle en direction de l'enfance, et pas simplement de l'enfance, mais de l'enfance à la fois confirmée à l'Espace Culturel Busserine dans le 14^e arrondissement, mais aussi dans le 13^e. Et ça, c'est encore une autre histoire.

Je précise que les agents de l'Espace Culturel Busserine ne seront pas rattachés, contrairement à ce que j'ai pu lire, au Service Fêtes et Manifestations. Cela n'a rien à voir. Ils sont accueillis, hébergés dans nos murs, dans "leurs" murs, car ils sont ici chez eux, c'est la maison de tous les habitants des 13^e et 14^e arrondissements, et c'est d'abord peut-être le lieu des agents de la Mairie de Secteur. Je ne vois rien d'infamant ni même de très contraignant, lorsqu'on est agent, y compris à l'Espace Culturel Busserine, à

venir ici dans cette Mairie de Secteur pour rejoindre le moment venu l'Espace Culturel Busserine. Ici et ailleurs, ils vont nous faire profiter, ici et là-bas, de leurs talents et nous devons tous nous en réjouir. Donc je ne comprends pas pourquoi, si ce n'est par calcul politicien, on ait lancé la rumeur, elle court elle court la rumeur, lancé sans doute à l'occasion de réunions. Et ça, c'est quand même dommage, voire dommageable, que l'on se serve de ce lieu culturel pour y organiser des réunions politiques, M. JOHSUA, auxquelles vous avez pris part.

Alors, à la fin de notre Conseil d'Arrondissements, je vous donnerai, dans cette enveloppe pour vous puisqu'elle vous attend, vous et Mme HONDE-AMIAR, que nous excusons et à qui nous souhaitons un prompt rétablissement, la clé de votre bureau : depuis novembre elle vous attend ! Alors c'est peut-être pour cela que vous organisez vos réunions politiques à l'Espace Culturel Busserine, c'est parce que vous n'avez pas eu le temps de venir chercher votre clé, la clé de votre bureau. Elle est là, elle est à votre disposition. Mais de grâce ! Ne vous servez plus des locaux municipaux de l'Espace Culturel Busserine et non pas Espace politique Busserine, pour y organiser, j'allais dire vos messes rouges, vos réunions pour justement diffuser cette rumeur qui n'est qu'une rumeur.

Je pense n'avoir rien oublié. Donc je note que M. CORDONNIER, qui a été reçu ici comme le personnel, dans l'article de *La Provence* –c'est vrai qu'elle publie ce qu'elle veut– n'a pas exprimé un quelconque mécontentement, parce que justement il est ressorti de cette Mairie de Secteur, après avoir rencontré la Directrice Générale des Services et la Directrice de Cabinet, tout à fait rassuré sur l'expression de la culture à l'Espace Culturel Busserine. Nous lui avons confirmé que "La guinguette", que les grands rendez-vous étaient maintenus. On lui quand même dit que nous avons des choix, mais tout cela dans une démarche constructive, la même chose pour les agents.

Alors tout cela démontre encore une fois, j'ai vu qu'un syndicaliste (M. CODAR), ressorti de nulle part, je crois que l'on n'en avait plus entendu parler depuis longtemps, a saisi l'occasion pour faire parler de lui, si ça peut lui faire plaisir ! Nous, ce qui nous intéresse, c'est que l'Espace Culturel Busserine, que la culture, les cultures puissent s'exprimer à la Busserine, à condition qu'elles reposent sur un cadre légal fort, normal, et que tout le monde puisse y trouver ses goûts culturels et que l'on sorte de la basse politique politicienne.

Monsieur JOHSUA.- Monsieur le Maire, vous constaterez que contrairement à l'habitude j'ai été vraiment court, je le suis encore. Je voudrais juste une précision. Les engagements que la Mairie avait pris avant, pour les activités de l'Espace Culturel Busserine, sont donc confirmés.

J'ai bien compris que vous voulez avoir votre mot à dire sur l'orientation générale de la politique culturelle qui sera menée. Evidemment, vous êtes élu, c'est normal que vous ayez votre mot à dire. Mais il y a aussi les engagements précédents. Ceux-ci seront maintenus, c'est ce que je crois comprendre.

Monsieur RAVIER.- Les engagements précédents de qui, de mon prédécesseur ? Vous comprendrez bien que je ne peux pas m'aligner sur...

Monsieur JOHSUA.- Vous vous trompez, Monsieur le Maire. Là, je vous parle de ceux..., là nous sommes dans une deuxième législature par rapport à l'année précédente, ceux déjà avec M. CORDONNIER et avec d'autres, vous aviez confirmé un certain nombre d'accords sur les activités qui devaient se dérouler le matin, justement parce que ces choses-là, comme vous le savez, se préparent des mois à l'avance. Donc, j'ai enregistré le fait quand vous allez en discuter, que vous allez avoir votre mot à dire, ce qui est tout à fait légitime, mais ça confirme qu'aux éléments budgétaires près, les activités qui étaient prévues seront maintenues. C'est tout, c'est juste cette confirmation, mais j'ai bien compris ce que vous nous avez dit.

Monsieur RAVIER.- La convention nous lie pour trois ans, donc là il n'y a aucun souci. Et comme je vous l'ai dit, La Guinguette et tous les grands rendez-vous sont maintenus.

Alors, il y a l'expression "hors les murs" de l'Espace Culturel Busserine. Pourquoi pas ! Mais en les murs ou dans les murs de la Mairie de Secteur, dans ses Centres d'animation, d'autant que nous avons la chance d'avoir une vingtaine de Centres d'animation disséminés, qui sont bien installés dans les différents quartiers, noyaux villageois et autres cités. Donc, je souhaiterais que ces représentations "hors les murs" puissent se faire dans nos murs. Voilà, ce n'est pas quelque chose non plus d'extravagant ! Mais là encore, je ne crois pas que M. CORDONNIER en ait été choqué. Tout ce que je demande, c'est qu'il y ait un partenariat plus fort, dans l'intérêt de tous.

M. MARI, vous souhaitiez intervenir ?

Monsieur MARI.- Oui, juste deux mots, Monsieur le Maire.

Je constate qu'effectivement cette affaire a pris de grosses proportions, du fait peut-être de la légèreté avec laquelle votre administration a géré ce dossier. Vous auriez très bien pu faire comme moi, prendre votre téléphone, que votre administration prenne contact avec l'Adjointe déléguée à la culture, prenne contact avec le Directeur Général des Services, pour savoir si la programmation des travaux était maintenue.

Vous êtes Maire de Secteur depuis maintenant deux ans, vous savez que les programmations dans cette ville glissent d'une année à l'autre pour gagner des budgets. C'est ce qu'on appelle un petit peu la "cavalerie". On l'a vu pour les écoles, on l'a vu pour des projets de stades, c'est reculé d'année en année. Donc vous auriez simplement pris votre téléphone et demandé si la programmation des travaux était maintenue au 1^{er} trimestre 2016. On vous aurait répondu "non", comme on m'a répondu au niveau de l'administration municipale.

Alors, question complémentaire : est-ce pour cette raison que je ne vois plus Madame la Directrice Générale des Services à cette table ? Je sais que vous vous êtes séparé de votre Directeur de Cabinet avec pertes et fracas, il y a quelques mois. La Directrice Générale des Services semble avoir été remise à disposition de la Mairie centrale. Est-ce que c'est à cause de cette affaire de l'Espace Culturel Busserine, qui a été mal gérée par l'administration, qu'elle n'en fait plus partie ? "

Parce que je note quand même le manque de stabilité de votre administration : un an, M. MEXIS, un an à peu près, Mme DESPORTES. Est-ce que c'est à cause de ces attermolements à l'Espace Culturel Busserine que vous avez changé de Directrice Générale des services ? Mais en tout cas, Monsieur le Maire, un simple coup de fil aurait permis d'éviter ce feuilleton et ce cinéma.

Monsieur RAVIER.- Ce feuilleton ou ce cinéma, comme vous l'appellez, vous le connaissez parfaitement, parce que vous avez contribué à élaborer le scénario.

Et je crois avoir été assez clair, je ne vais pas me répéter : la Mairie de Secteur a été on ne peut plus au fait et au chevet de l'Espace Culturel Busserine. La Mairie Centrale, nous l'avons contactée pour l'Espace Culturel Busserine, pour les travaux. Et nous la contactons par écrit, par mail, je ne dis pas par pigeon voyageur, mais elle ne nous répond qu'une fois sur dix. Vous le savez, vous avez été longtemps ici 1^{er} adjoint de mon prédécesseur, vous savez à quel point la Mairie de secteur, celle-ci, les autres je n'en sais rien et ce n'est pas mon problème, à quel point nous sommes méprisés. Alors nous n'avions aucun doute. Je tiens le Directeur Général des Services de la Ville de Marseille pour quelqu'un de sérieux. Donc à partir du moment où il me dit "oui", je n'ai pas de raison de penser qu'au dernier moment il va me dire "non". Alors, vous êtes plus suspicieux que moi.

Mais quand même, nous les avons contactés par écrit et ils ne nous ont jamais répondu. A partir de là, je n'ai pas non plus de raison d'aller faire le siège de la Direction Générale des Services de la Ville. Et puis au dernier moment, il y a un coup de téléphone : reconnaissez que s'il y a une administration défaillante, ce n'est pas celle de la Mairie de Secteur, mais celle de la Mairie Centrale.

Et vous m'interrogez sur l'absence de Mme DESPORTES. Elle est en congé. C'est une personne qui travaille beaucoup, qui a donc besoin de congés. Nous lui devons en partie les travaux effectués ici, elle a su convaincre les Services de la Ville, même le Maire de Marseille de nous accorder quelque argent pour refaire cette Salle des Mariages, puis l'accueil, et la rotonde. Elle et d'autres. Il est normal qu'elle puisse prendre des congés. Je crois que Mme CARADEC, que j'ai rencontrée hier, ne sera pas présente au Conseil Municipal lundi, parce qu'elle prend des vacances. Tout le monde a besoin de vacances.

Quant à la stabilité, je vous rappelle que mon prédécesseur, sous le dernier mandat, a eu successivement trois personnes comme Directeur Général des Services, je n'en suis pas encore là, comme M. CASELLI qui a eu lui trois Directeurs de Cabinet en six ans et deux DGS. Vous voyez, je suis encore un amateur, j'ai encore de la marge.

Monsieur MARI.- Vous avez un bon score quand même, en moins de deux ans !

Monsieur RAVIER.- J'ai encore de la marge ! Mais c'est comme ça, c'est la vie, il y a des personnes qui bougent, qui viennent, puis qui ont le sentiment d'avoir fait leur maximum et ont envie d'évoluer. Et si Madame la Directrice Générale des Services, qui n'est pas là aujourd'hui pour des raisons personnelles, devait aller voir si l'herbe est plus verte ailleurs, eh bien, je lui souhaiterais bon vent et si je puis lui apporter une aide pour que sa carrière se développe davantage, j'en serais très heureux. Mais le fait est là. M. CAMBIER, le Directeur des services financiers, assure l'intérim et je l'en remercie.

Ne vous inquiétez pas, la Mairie de Secteur fonctionne, les Services fonctionnent. Après, ne vous inquiétez plus, si je puis vous rassurer, avec, c'est vrai, des difficultés d'avoir pour interlocuteur une Mairie Centrale qui ne répond pas à nos doléances, à nos questions, à nos questionnements, à nos interrogations, à nos inquiétudes. Et nous en sommes navrés, surtout pour la population.

Mais encore une fois, contrairement à vous qui émettez de vives critiques sur les fonctionnaires de cette Mairie, mais que vous encensiez pourtant il y a quelques mois, eh bien, je remercie l'ensemble des Services pour leur travail, effectué dans des conditions difficiles, mais qui ne sont pas de leur fait.

On peut passer au premier rapport.

RAPPORT N°16-01 7S - DELEGATION GENERALE MODERNISATION ET GESTION DES RESSOURCES - DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION – Délégation de signature électronique et de télétransmission des

bordereaux de titres de recette et des mandats de dépense.

Madame MUSTACHIA, rapporteur.- Monsieur le Maire, mes chers collègues, par délibération du 29 juin 2015, le Conseil Municipal a autorisé les délégations de signature électronique. Ce rapport a pour but d'autoriser notre Maire de Secteur à signer électroniquement les bordereaux de titres de recette et de mandats de dépense.

Monsieur le Maire, je vous demande de bien vouloir mettre ce rapport aux voix. Merci

Monsieur RAVIER.- Merci, Mme MUSTACHIA. Je mets donc aux voix ce rapport.

LE RAPPORT N° 16-01 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE *(Les élus non inscrits - non apparentés étant absents)*

Monsieur RAVIER.- Unanimité, je vous remercie.

RAPPORT N° 16-02 7S - OBJET : Convention d'objectifs entre la Mairie du 7^e Secteur de Marseille et l'Association Sports de Combat Pieds et Poings", sise cité Font Vert, Bâtiment C4 -13014 Marseille.

Monsieur ANNIBALDI, rapporteur.- Monsieur le Maire, chers collègues, dans ce rapport, conformément à la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, nous proposons la réalisation d'une convention d'objectifs qui a pour objet de contractualiser les points suivants : le contenu du projet et les objectifs qui fondent ce partenariat, les moyens nécessaires à leur mise en œuvre, les procédures de suivi et d'évaluation du projet, le contrôle de l'usage des fonds publics.

Il s'agit d'un document légal et partenarial, prospectif et d'évaluation. Il permet de définir des objectifs, de clarifier les moyens, d'établir des outils, de préciser les engagements et de réglementer les sanctions.

Tel est l'objet du présent rapport, qui propose l'approbation d'une convention d'objectifs ci-jointe entre la Mairie du 7^e Secteur de Marseille et l'Association Sports de Combat Pieds et Poings", sise cité Font Vert, bâtiment C4, dans le 14^e arrondissement.

Monsieur le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Monsieur RAVIER.- Merci, M. ANNIBALDI. Je mets donc aux voix ce rapport.

LE RAPPORT N° 16-02 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE *(Les élus non inscrits - non apparentés étant absents)*

RAPPORT N° 16-03 7S - OBJET : Convention d'objectifs entre la Mairie du 7^e Secteur de Marseille et l'association "Tennis Club de La Rose", sise 1 rue de Fuveau – 13013 Marseille.

Monsieur ANNIBALDI, rapporteur.- Monsieur le Maire, chers collègues, dans ce rapport, conformément à la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, nous proposons la réalisation d'une convention d'objectifs qui a pour objet de contractualiser les points suivants : le contenu du projet et les objectifs qui fondent ce partenariat, les moyens nécessaires à leur mise en œuvre, les procédures de suivi et d'évaluation du projet, le contrôle de l'usage des fonds publics.

Il s'agit d'un document légal et partenarial, prospectif et d'évaluation. Il permet de définir des objectifs, de clarifier les moyens, d'établir des outils, de préciser les engagements et de réglementer les sanctions.

Tel est l'objet du présent rapport, qui propose l'approbation d'une convention d'objectifs ci-jointe entre la Mairie du 7^e Secteur de Marseille et l'association "Tennis Club de La Rose", sise 1 rue de Fuveau, dans le 14^e arrondissement.

Monsieur le Maire, je vous propose de mettre ce rapport aux voix.

Monsieur RAVIER.- Merci, M. ANNIBALDI. Je mets donc aux voix ce rapport.

LE RAPPORT N° 16-03 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE *(Les élus non inscrits - non apparentés étant absents)*

Monsieur RAVIER.- Merci pour cette unanimité.

RAPPORT N° 16-28708-DPE – 16-04 7S - DELEGATION GENERALE VILLE DURABLE ET EXPANSION - DIRECTION DES PROJETS ECONOMIQUES - SERVICE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE – Attribution d'une subvention à l'Ecole Centrale Marseille au titre du dispositif Egalité des chances, pour l'année scolaire 2015-2016. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)

Monsieur DATTILO, *rapporteur*.- Monsieur le Maire, chers collègues, ce rapport a pour objet l'attribution d'une subvention de 4 000 euros par la Ville de Marseille à l'Ecole Centrale Marseille au titre de l'année scolaire 2015-2016 dans le cadre de son dispositif "Egalité des Chances", pour permettre de soutenir la poursuite d'études dans les filières longues de l'enseignement supérieur, notamment des élèves boursiers. Ce dispositif comprend notamment les actions de tutorat s'appuyant sur l'engagement bénévole d'étudiants auprès d'élèves du secondaire. Pour ce qui concerne le 13-14, sont concernés les collèges Giono, Mallarmé, Prévert et Renoir, ainsi que le lycée Diderot. Une dizaine d'établissements où sont accueillis des jeunes en situation de handicap sont également impliqués.

Monsieur le Maire, vous pouvez mettre ce rapport aux voix.

Monsieur RAVIER.- Merci, M. DATTILO. Je mets donc ce rapport aux voix.

LE RAPPORT N° 16-28708-DPE - 16-04 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE (*Les élus non inscrits - non apparentés étant absents*)

Monsieur RAVIER.- Merci pour cette unanimité.

RAPPORT N° 15-28401-DAC - 16-05 7S - DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE - DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE - SERVICE DES BIBLIOTHEQUES – Actualisation du Règlement Général du réseau des bibliothèques de la Ville de Marseille - Approbation de la Charte Internet. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)

Monsieur BESNAINOU, *rapporteur*.- Monsieur le Maire, chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation de l'actualisation du Règlement général du réseau des bibliothèques de la Ville de Marseille et de sa Charte Internet. Il annule et remplace le précédent.

Pour ce qui relève de notre secteur, est concernée par cette nouvelle réglementation la bibliothèque du Merlan. Je vous demande, Monsieur le Maire, de mettre ce rapport aux voix.

Monsieur RAVIER.- Merci, M. BESNAINOU. Y a-t-il des interventions ?

Madame PONCET-RAMADE.- Je voudrais faire une intervention qui ne concerne pas vraiment la Mairie de Secteur, sauf qu'il y a au total neuf bibliothèques municipales à Marseille, alors qu'à Paris il y en a une non pas par arrondissement, mais par quartier. C'est-à-dire que nous sommes dans un manque criant de bibliothèques municipales et qu'il faudrait peut-être faire quelque chose, émettre une protestation quelconque. C'est-à-dire qu'il y a neuf bibliothèques et un seul conservatoire, alors qu'à Paris il y a un conservatoire par arrondissement, donc vingt conservatoires, et une bibliothèque par quartier, donc cent et quelques bibliothèques. Après, on s'étonne du retard scolaire des petits Marseillais.

Monsieur RAVIER.- C'est vrai aussi qu'avant d'avoir des bibliothèques, si nous pouvions avoir des écoles, ce serait déjà pas mal. Mais que voulez-vous, est-ce que la Capitale Européenne de la Culture n'est pas allée plus loin que le bout d'une année ?

Je mets ce rapport aux voix.

LE RAPPORT N° 16-28401-DAC - 16-05 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE

(*Les élus non inscrits - non apparentés étant absents*)

RAPPORT N° 16-28713-DEEU - 16-06 7S - DELEGATION GENERALE VILLE DURABLE ET EXPANSION - DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ESPACE URBAIN - SERVICE ESPACES VERTS ET NATURE – Manifestation un arbre, un enfant, édition 2016 - Parc de la Bégude - Rue des Hauts Bois - Quartier de la Croix Rouge - 13^e arrondissement - Approbation d'une convention de partenariat entre la Ville de Marseille et le Rotary Club. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)

Madame LELOUIS, *rapporteur*.- Monsieur le Maire, chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation de la convention de partenariat ci-annexée, entre le Rotary Club et la Ville de Marseille, en vue de la plantation de cinquante arbustes dans le parc de la Bégude, dans le 13^e arrondissement.

En effet, dans le cadre de la manifestation "un arbre, un enfant", le Rotary Club organise une journée de reboisement avec les élèves de deux classes de l'école Malpassé, au cours de laquelle chaque enfant sera invité à planter un arbre étiqueté à son nom. Cette opération, qui se déroulera durant les mois de mars et avril 2016, a pour objectif la sensibilisation des enfants au respect de la nature et à la connaissance des végétaux méditerranéens. Monsieur le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Monsieur RAVIER- Merci, Mme LELOUIS. Y a-t-il des interventions ?

Madame PONCET-RAMADE.- Monsieur le Maire, planter des arbres au mois de mars ou avril, ils ne vont jamais pousser. Au Rotary Club ils sont peut-être (...), mais ils sont nuls pour les plantations. Les plantations, cela se fait en novembre et, le dernier mois, en janvier. Alors ils plantent cinquante arbres, ils ne vont pas tenir. Il faudrait le leur dire.

Monsieur MARI.- Monsieur le Maire, une élue de notre groupe s'est déjà exprimée, on n'est pas des spécialistes des espaces verts comme Mme PONCET-RAMADE, mais je voudrais simplement saluer l'initiative de Mme CORDIER. Et étant un enfant de Malpassé, j'ai un attachement particulier à l'école de Malpassé. Si elle pouvait nous inviter le jour de la plantation, l'ensemble des élus de ce secteur, comme on est encore à l'époque des vœux, je formule donc le vœu que nous soyons invités ce jour-là.
(Diverses réactions dans la salle)

Monsieur MARI.- Je sais que ce n'est pas la tradition d'être invités lorsqu'il y a des manifestations ou des inaugurations. Très récemment, lors de l'inauguration du gymnase Sinoncelli, l'Adjoint au sport n'a pas eu la courtoisie républicaine d'inviter l'ensemble des adjoints. Mais je le rassure, les parents d'élèves nous ont écrit une très gentille lettre, à M. HOVSEPIAN et à moi-même, pour nous dire qu'ils ne sont pas dupes et qu'ils savent très bien pourquoi ce gymnase a été restructuré. Donc je formule le vœu que Mme CORDIER pense à nous, collectivement, le jour de cette manifestation.

Madame PONCET-RAMADE.- Je vous rappelle un dicton : "à la Sainte-Catherine, tout arbre prend racine". C'est le dicton que l'on avait oublié. Il faut planter à la Sainte-Catherine.

Monsieur RAVIER.- Très bien. Donc, si vous avez l'amabilité de transmettre à la jardinière en chef, il faut planter à la Sainte-Catherine, au mois de novembre, et pas à la Sainte-Véronique au de février. Bonne fête aux Véronique s'il y en a dans la salle !

Je suis très intéressé par cette plantation d'arbres, j'espère que ce sera les arbres que l'on plantera au mois d'avril et pas..., parce qu'à la Bégude, en ce moment et depuis quelque temps, et notamment au parc de la Ravelle, mais aussi à la Bégude, où a poussé par contre un magnifique terrain de boules. El est splendide, M. MIRON ; vos nouveaux amis vont être ravis ! Et de manière à ce que ça ne se dégrade pas, j'ai bien vu qu'il était grillagé, mais il est peut-être des amis des amis qui n'ont toujours pas compris quelle était votre démarche et qui continuent à semer un peu la perturbation.

Ce n'est pas tout à fait criminel, pas encore, mais c'est agaçant de voir des quads débouler à toute heure. Je le dis comme ça, je vous informe, si vous ne le saviez pas, si M. (FETIL) ne vous a pas mis au courant je le dis. Il y a des jeunes gens, ils ne sont pas nombreux, c'est toujours pareil, ils sont quatre ou cinq, et je ne veux pas employer un autre terme, prenez conscience de l'agacement ! Ils ennuient des dizaines et même des centaines de familles avec leurs quads. Non seulement ils ennuient par les nuisances sonores, mais ils déboulent à pleine vitesse dans le parc de la Ravelle, avec des familles de la Bégude et d'ailleurs qui peuvent être victimes d'accidents et ça peut être très grave.

Alors si vous, moi, on fera collectivement ou séparément, chacun de son côté, finalement j'espère que l'on va œuvrer dans le même sens pour obtenir une présence de la Police des parcs, par exemple, dans la volonté de la sécurité et que ce magnifique jeu de boules puisse perdurer. Voilà, là et, encore une fois, au parc de la Ravelle.

Donc on va planter des arbres : si cela peut empêcher des quads de sévir, bien que les quads justement dévastent tout sur leur passage. Mais des arbres, pourquoi pas !

Monsieur MIRON.- Merci, Monsieur le Maire, de revenir sur ce point précis. Au mois d'octobre, il y a eu une réunion et on avait anticipé, je vous l'avais dit, les questionnements de M. MARI. Au mois d'octobre, on a donc fait une réunion avec la Commissaire de Police, qui s'est engagée à faire venir un certain nombre de patrouilles. Donc je suppose que les patrouilles doivent venir quand les quads ne passent pas, parce que sinon ils auraient arrêté depuis un bon moment.

Je vous rappelle quand même que cela dépend, vous le savez comme moi, de la Police nationale de verbaliser toutes ces infractions. Donc j'espère que la Police nationale pourra venir. Mais j'aimerais demander à Mme POZMENTIER que la Police municipale puisse y passer régulièrement aussi. Mais il semblerait qu'il n'y en ait pas suffisamment qui soient arrêtés, s'il y en a qui se sont fait arrêter. En tout cas, on en a pris conscience. Mais je suis sûr que votre intervention auprès de la Commissaire de Police, en complément de celle que j'ai déjà faite, ce sera parfait...

Monsieur RAVIER.- Ce sera un paradis sur terre !

Monsieur MIRON.- Quant à la réfection et l'inauguration du gymnase Sinoncelli, je rappelle à M. MARI que ce gymnase avait brûlé et que nous étions tous d'accord qu'il nous semblait important qu'il puisse

être refait. Nous avons mis de notre argent collectif, de nos impôts, plus d'un million d'euros. Mais vous avez été, au même titre que tout le monde...

Monsieur MARI.- Pas plus que l'on a été invité pour le stade (Lucien Weygand) !

Monsieur MIRON.- ...Vous avez été invité en tant que Conseiller municipal...

Monsieur MARI.- ...Ce n'est pas vrai !

Monsieur MIRON- Vous avez été invité en tant que Conseiller municipal, mais si, après, votre groupe ne fait pas suivre, c'est votre affaire, ce n'est pas la mienne ! Le Maire de Secteur était présent, un certain nombre de ses Adjointes étaient également présents et j'étais moi-même présent, donc tout le monde était prévenu. Mais si vous ne voulez pas venir, M. MARI, c'est votre affaire. Moi, j'invite tout le monde chaque fois.

Monsieur MARI.- Ce n'est pas vrai.

Monsieur MIRON.- Et vous serez toujours le bienvenu... A la Busserine, c'était particulier.

Monsieur RAVIER.- A la Busserine c'est toujours particulier !

Monsieur MARI.- N'oubliez jamais qu'il y a deux tours dans une élection !

Monsieur RAVIER.- La Busserine, moi, je n'y ai pas été invité. Je suis rarement invité, je n'ai pas été invité par le président de l'association "L'amitié franco-arménienne" qui présentait ses vœux au mois de janvier. Un certain Garo HOVSEPIAN ne m'a pas invité à cette cérémonie.

Monsieur MARI.- Mais c'est une association !

Monsieur RAVIER.- Mais j'ai reçu les vœux de l'ambassadeur d'Arménie, cela m'a consolé. Mais c'est dommage que l'on n'ait pas invité le Maire de Secteur ou les autres élus. Mais je mets tout le monde d'accord, là on ne m'invite pas, là non plus, ça au moins c'est clair. Et à la Busserine... Mme ANDRIEUX était présente à l'inauguration du stade, comme quoi, elle, elle avait reçu le courrier. Je ne sais pas s'il était passé par le chemin de Morgiou, mais en tout cas il est arrivé, il n'y a eu aucun problème. Voilà, il faut être Député condamné pour recevoir des invitations !

Je mets aux voix le rapport.

Madame PONCET-RAMADE.- Je suis contre parce que l'on va planter cinquante arbres qui vont mourir. Des arbres plantés au mois d'avril, vous allez voir ce qu'ils vont devenir ! Il faut respecter la vie quand même un peu, la vie des plantes aussi.

Monsieur RAVIER.- Nous transmettons à Mme CORDIER. C'est noté, c'est une judicieuse remarque.

LE RAPPORT N° 16-28713-DEEU - 16-06 7S EST ADOPTE A LA MAJORITE DES VOTANTS

(Vote "pour" du groupe "Marseille Bleu Marine", du groupe "Marseille en avant", du groupe Parti Socialiste et des élus Front de Gauche, Vote "contre" des élus Europe Ecologie – Les Verts, Les élus non inscrits - non apparentés étant absents)

RAPPORT N° 16-28716-DAH - 16-07 7S - DELEGATION GENERALE URBANISME AMENAGEMENT ET HABITAT - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DE L'HABITAT - SERVICE AMENAGEMENT ET HABITAT NORD – Projet Urbain Partenarial Montée de l'Etoile - 13^e arrondissement - Approbation du programme des équipements publics de compétence communale. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)

Monsieur MAGGIO, rapporteur.- Monsieur le Maire, chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation du programme des équipements publics qui seront situés dans le secteur de la Montée de l'Etoile, récemment ouverte à l'urbanisation. Ce programme d'équipements s'inscrit dans le cadre du projet urbain partenarial entre Bouygues Immobilier et la Communauté Urbaine, qui prévoit la construction de 279 logements, dont 63 logements sociaux.

Le coût prévisionnel des équipements publics nécessaires est estimé à 1 948 470 euros, dont 98 % seront financés par les participations des constructeurs. Les travaux relatifs aux équipements publics relevant de la compétence communale devront être réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la Métropole Aix-Marseille-Provence, après conclusion d'une convention adéquate avec la Ville.

Monsieur le Maire, je vous prie de bien vouloir mettre ce rapport aux voix.

Monsieur RAVIER.- Merci, M. MAGGIO. Qui souhaite intervenir sur la bétonisation de la Croix Rouge ?

Monsieur MARI.- Monsieur le maire, chers collègues, à la lecture de ce rapport, je ne saurais dire si la bouteille est à moitié pleine ou à moitié vide. Je dirai qu'elle est à moitié pleine parce que, pour une fois, on demande aux promoteurs de prendre en charge les équipements publics et notamment de voirie. Donc cela, on pourrait s'en féliciter. Mais je dirai aussi qu'elle est à moitié vide quand je vois la précipitation avec laquelle cette convention a été signée en catastrophe, le 30 décembre 2015, donc avant que la Métropole ne soit créée.

Et également, ce que je voulais pointer, c'est quand même la forte densité de logements qu'il y a dans ce secteur. On nous présente un projet immobilier de 279 logements, or vous connaissez, comme moi et comme nous tous ici, la densité de population qu'il y a dans ce secteur, le manque d'équipements publics, notamment de maisons de quartier : on n'a pas de centre d'animation dans le secteur de la Croix-Rouge. Donc je suis circonspect sur ce rapport et le groupe Socialiste présentera un amendement en Conseil Municipal sur ce rapport. Et notre groupe votera "contre" ce projet aujourd'hui.

Monsieur RAVIER.- Merci, M. MARI.

Monsieur JOHSUA.- Monsieur le Maire, juste pour renforcer les commentaires de mon collègue Stéphane MARI. Il y a quand même une chose que je ne comprends pas bien. Est-ce que c'est moi ou... ? M. MAGGIO, est-ce que vous avez bien regardé le dossier ? Comment peut-on s'engager sur quelque chose qui dépend d'une convention sur laquelle nous n'avons aucun pouvoir de décision future ? Administrativement, il y a quelque chose que je ne comprends pas : nous allons nous engager, là, cela va dépendre d'une convention qui va être signée avec une Métropole qui n'est toujours pas existante... Cela dit, sur le fond je vais même plus loin que ce que dit M. MARI. C'est-à-dire que dans les détails, vous appelez ça la bétonisation, Monsieur le Maire, ce n'est qu'un des aspects. L'autre aspect, c'est que du point de vue des services publics, cela me paraît quand même extrêmement limité.

Monsieur RAVIER.- Merci, M. JOSHUA.

Madame PONCET-RAMADE.- Monsieur le Maire, je rappelle que ceci a été signé le 21 décembre 2015, alors que rentre en application le nouveau plan d'urbanisme qui comprend les impératifs du Grenelle 2, c'est-à-dire les espaces, l'air, le maintien des zones humides, la suppression des risques d'inondation. Tout cela n'est pas pris en compte.

Je vous signale du reste que la Ville de Marseille n'a pas de plan risques inondation. L'autre jour, j'ai entendu Mme Valérie BOYER, à la télévision, dire : "mais non, il n'y aura pas d'inondation". On a tous lu le plan risques inondation, il n'existe pas ! Il y a une lettre de rappel du Préfet précisant que la Ville de Marseille devrait avoir un plan risques inondation. Nous ne l'avons pas.

Donc ceci a été signé à la va-vite, en dehors du Grenelle 2. Cela ne tient aucun compte de la bétonisation, du risque inondation, des espaces verts indispensables dans une ville polluée, des offres de transport... on ne prévoit qu'une route pour les voitures, pas de transport public. Donc ce projet comprend de graves défauts. Et je ferai comme mes collègues, je voterai "contre" ce projet. Merci.

Monsieur RAVIER.- Merci, Mme PONCET-RAMADE.

Pour celles et ceux qui ne connaîtraient pas cette zone, elle est donc située entre la Bégude Nord et l'église de la Croix Rouge. Il y a là une bande verte, qui ne va donc plus le rester très longtemps et qui est la cible des promoteurs immobiliers, Bouygues en particulier, à qui bien sûr le Maire de Marseille ne refuse jamais rien : 279 logements, dont 63 logements sociaux, "qui qu'en veut des logements sociaux" ? Evidemment, on n'en veut pas, mais on nous en donne quand même, alors que dans cette zone, entre la Bégude Sud et Val Plan, on est déjà quand même assez bien servi.

Eh bien, on continue à faire déborder le vase avec, c'est vrai, cette avenue de la Croix Rouge qui est déjà largement saturée en matière de circulation, un bus par-ci par-là, des écoles de la Croix Rouge Village ou d'ailleurs qui sont elles aussi saturées. Je ne parlerai même pas de leur état pour certaines, c'est terriblement d'actualité.

Des services publics inexistantes et qui ne sont évidemment pas du tout annoncés à la création d'un futur proche puisqu'ils ne verront en réalité jamais le jour. Et je ne parle même pas des structures pour les associations ou le monde sportif. On bétonne, on bétonne toujours plus nos arrondissements.

Et chacun prend sa responsabilité aujourd'hui en soutenant ce projet ou en ne le soutenant pas. Je mets donc ce rapport aux voix.

LE RAPPORT N° 16-28716-DAH - 16-07 7S EST REJETE A LA MAJORITE DES VOTANTS

(Vote "pour" du groupe "Marseille en avant", vote "contre" du groupe "Marseille Bleu Marine", du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, et des élus Front de Gauche, Les élus non inscrits - non apparentés étant absents)

Monsieur RAVIER.- Ce rapport est donc malheureusement symboliquement rejeté, car la Mairie du centralisme dite Mairie Centrale fera une fois de plus ce qu'elle veut, elle n'écouterà pas les doléances légitimes des habitants des quartiers concernés.

RAPPORT N° 16-28730-DGUPJ 16-08 7S - DELEGATION GENERALE VILLE DURABLE ET EXPANSION - DIRECTION DE LA GESTION URBAINE DE PROXIMITE - SERVICE DE LA MOBILITE ET DE LA LOGISTIQUE URBAINE – Dispositions relatives au stationnement payant sur voirie : plages horaires, zonage, tarification et éligibilité. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours).
Rapport retiré de l'Ordre du jour du Conseil Municipal

RAPPORT N° 16-09 7S - OBJET : Convention d'objectifs entre la Mairie du 7^e Secteur de Marseille et l'association "Le Temps Marseillais", sise Le San José – 10 avenue de Valdonne - 13013 Marseille.

Monsieur GIORGI, rapporteur.- Monsieur le Maire, chers collègues, ce rapport a pour objet une convention d'objectifs entre notre mairie de secteur et l'association "Le Temps Marseillais"; il s'agit de la mise à disposition à cette association du boulo-drome Miss Columbia, situé angle de l'avenue Miss Columbia et du boulevard Lagnel, dans le 13^e arrondissement, ainsi que du local sanitaire, tous les jours de la semaine, de 8 h 30 à 19 h 30.

L'ensemble est référencé à l'inventaire des équipements sous l'UAG n° 1304021-02

A travers la pratique du jeu de boules et de la pétanque, l'association participera au développement social du quartier par la mise en œuvre d'un projet fédérateur dans le champ de la section sportive et culturelle.

Monsieur le Maire, je vous demande propose de mettre ce rapport aux voix.

Monsieur RAVIER.- Merci, M. GIORGI. S'il n'y a pas d'intervention, je mets ce rapport aux voix.
(Pas d'intervention)

LE RAPPORT N° 16-09 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE *(Les élus non inscrits - non apparentés étant absents)*

RAPPORT N° 16-28772-DSJ – 16-10 7S - DELEGATION GENERALE DES SERVICES- DIRECTION DES SERVICES JURIDIQUES – SERVICE DES MARCHES PUBLICS – Délégation du Conseil Municipal aux Conseils d'Arrondissements pour les Marchés à Procédure Adaptée. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé 9 jours)

Madame MUSTACHIA, rapporteur.- Monsieur le Maire, chers collègues, le décret n° 2015-1904 du 30 décembre 2015 a porté au 1^{er} janvier 2016 le seuil de passation des procédures formalisées de 207 000 euros à 209 000 euros HT pour les marchés de fournitures et de services. Il convient donc d'en prendre acte et de donner délégation à Monsieur le Maire afin de préparer, passer, exécuter et régler les marchés sans formalité préalable de travaux, de fournitures et de services, à la hauteur de cette somme et par année. Monsieur le Maire, je vous demande de bien vouloir mettre ce rapport aux voix.

Monsieur RAVIER.- Merci, Mme MUSTACHIA. Y a-t-il des interventions ?

Monsieur JOHSUA.- Monsieur le Maire, chers collègues. Monsieur le Maire, j'ai rappelé tout à l'heure que sur ce genre de rapport nous nous prononcerons "contre", parce que c'est une question de donner mandat a priori alors que l'on n'a pas confiance, donc on va voter "contre", comme vous l'avez rappelé. Ce n'est pas la même chose que de regarder au cas par cas ce que vous dites et de regarder si les engagements que vous prenez sont respectés ou pas, ce n'est pas du tout la même chose. Là, a priori, nous n'avons pas confiance.

D'ailleurs, Monsieur le Maire, j'en profite pour revenir sur un autre aspect des choses. Vous nous aviez dit que sur les certificats d'hébergement vos Services étaient absolument dans les clous. Alors, là aussi, c'était a priori, parce que l'on n'avait jamais su qu'avant ça pouvait se dépouiller.

Sur le site du Défenseur des Droits, il y a un long rapport sur ce qu'il faut respecter de ce point de vue-là. Et à ma connaissance, et c'est pour cela que c'est intéressant de ne pas regarder les mandats a priori, mais de les regarder au cas par cas, la Mairie n'est pas dans les clous.

Je suis personnellement l'affaire sur un cas en particulier, puisque c'est de là que vient la position du Défenseur des Droits. C'est très compliqué à expliquer techniquement, je ne veux pas être très long. Quand M. MEXIS était là, je lui avais envoyé une lettre et il m'avait répondu très gentiment, en m'expliquant comment ça se passait, parce que vos Services ne tenaient pas compte pour les adultes handicapés du fait que leur allocation qui leur était donnée en tant qu'adultes handicapés, qui n'était pas imposable, n'était pas sur leur feuille d'imposition. C'est évidemment très compliqué sur le plan technique,

mais il m'avait : "non, ce n'est pas possible".

Le Défenseur des Droits vient de me dire que c'est illégal, car c'est tout à fait possible. Et là-dedans, il y a toutes les prescriptions sur comment ça doit marcher.

Vous voyez, Monsieur le Maire, il vaut mieux regarder les choses au cas par cas et non a priori. Vous allez dire que je vous fais un procès d'intention, vous avez bien raison, je vais voter "contre" ce rapport.

Mais, après, il faut regarder au cas par cas. Et dès que possible, j'aimerais bien que l'on puisse avoir une discussion sur la manière dont vous traitez les certificats d'accueil, et le Défenseur des Droits de rappeler par lettre, semble-t-il, d'après ce qui m'a été dit, à tous les Maires de Secteur, à tous les Maires du pays, comment il fallait traiter ces questions.

Monsieur MARI.- Monsieur le Maire, je vais interpeler, si vous me le permettez, votre 1^{ère} Adjointe sur un souci de demande d'ordre financier. Puisque vous vous plaignez que la Mairie Centrale ne vous répond pas lorsque vous lui écrivez, je peux dire la même chose à votre sujet, puisque je vous ai récemment écrit, cela fait déjà un petit moment, pour vous demander le détail des factures de vos vœux, qui a priori ne coûteraient que 30 000 euros, et vous ne m'avez pas répondu. Je connais les organismes qui me permettraient de les obtenir, mais je préférerais vous solliciter directement plutôt que de solliciter ce type d'organismes.

Mais comme vous êtes peut-être débordé, Monsieur le Maire, par vos multiples casquettes, peut-être que Madame votre 1^{ère} Adjointe pourrait nous faire passer les factures des vœux de M. RAVIER effectués au Dôme, en grande pompe, et également, pour donner le change, faire passer aussi les factures de l'organisation par la mandature précédente, avant que vous preniez la place de Maire de Secteur, pour faire le parallèle.

Vous avez annoncé une somme assez astronomique dans le cadre des vœux que présentait M. HOVSEPIAN, mais je vous rappellerai quand même que l'on avait, une année ou deux, loué le chapiteau puisque, les autres années, il y avait l'association qui faisait sa semaine scientifique dans le parc de la Mairie de Secteur et nous profitions de l'opportunité du chapiteau pour l'utiliser, puisque le démontage se faisant le lundi, nous profitions de la présence de ce chapiteau. Donc, les seules factures que nous avons, c'était des factures de buffet.

Et, si j'ose dire, Monsieur le Maire, nous avions une tradition locale en faisant travailler dans ces buffets les associations du secteur et non pas des traiteurs situés au-delà de Marseille, à un coût, je suppose, très élevé.

Donc, voilà, en synthèse, si on pouvait avoir les factures détaillées, puisque vous expliquez que êtes soucieux de l'argent public, les factures détaillées du Dôme, mais pas simplement de la location du Dôme, bien sûr, le coût de la prestation du présentateur, du buffet, de la régie, de la sécurité, du clip vidéo. Vous avez osé quand même vous présenter à la place de Zidane sur le mur de la Corniche ! Quand même, il fallait oser ! (*Applaudissements dans les rangs de la majorité*)

Monsieur RAVIER.- Saint-Zidane ! C'est plus sacré que la grotte de Lourdes ! Parce que je vous rappelle quand même que le portait de Zidane n'y est plus depuis des années ! Et lui-même ne porte à Marseille qu'un intérêt très relatif, il préfère investir à Aix. Il faut dire qu'il est mieux accueilli à Aix qu'à Marseille. Et il préfère continuer sa carrière en Espagne plutôt qu'en France, c'est tout à fait son droit. Mais de là à idolâtrer le mur sur lequel le portait de M. Zidane a été présenté durant quelques mois ou quelques années, il ne faut pas exagérer ! Et c'était un montage. Vous êtes allé sur place ? Je n'y suis pas allé. C'était un montage vidéo, c'est tout.

Monsieur MARI.- Il aurait fallu agrandir la porte du Dôme quand même, pour la prochaine fois ! Vous n'allez plus rentrer !

Monsieur RAVIER.- C'est prévu ! Si Madame la 1^{ère} Adjointe me le permet, je vais répondre à sa place.

M. JOSHUA, les attestations d'accueil. Le Défenseur des Droits, M. TOUBON pour ne pas le nommer... encore une fois, la COP 21, le recyclage, ça marche à fond dans le domaine politique ! M. TOUBON est donc encore dans les rouages, il est le Défenseur des Droits et il nous a écrit, comme il a écrit à d'autres d'ailleurs, pas à notre seule Mairie de Secteur.

Vous savez que selon les cas c'est compliqué et cette affaire est entre les mains de la Préfecture comme de la Ville de Marseille, qui doivent statuer et nous transmettre les directives ou les règles, ou l'unique règle que nous devons suivre et à laquelle nous nous plierons, sans aucun état d'âme, même si dans certains cas nous le regretterons. Mais, nous, nous appliquons la loi. Ici, on est dans la Salle des Mariages, et on y marie tout le monde ! On n'est pas dans le 15-16, ici, donc il n'y a pas de souci, y compris pour les attestations d'accueil, nous appliquerons la loi. C'est ce que nous avons fait jusqu'à présent.

Il y a peut-être eu un ou deux cas pour lesquels il y a eu une interprétation ou une étude qui est sujette à interprétation. Eh bien, s'il faut rectifier le tir, nous le ferons. Mais nous attendons, de façon bien sage et républicaine, les consignes, les règles émises par la très officielle Préfecture, relayée par la Mairie de Marseille. En attendant, nous continuons à appliquer les règles en vigueur.

Quant aux vœux, une très belle réussite ! Et je remercie toutes celles et ceux qui sont venus très nombreux, 2 500 personnes, c'est *La Provence* qui le dit, donc si c'est *La Provence* ! Ils n'ont pas compté, peut-être qu'il y en avait encore davantage.

Donc je remercie mon Cabinet en général et Mme HARMS et Mme KERBART en particulier, et les autres, qu'ils ne sentent pas offusqués, Mme DIAZ, il y a plein de gens qui ont participé à la construction de cette cérémonie et je remercie en particulier les personnes que je viens de citer pour le formidable travail qu'elles ont effectué et qui a enchanté, je crois, du moins qui a fait plaisir à toutes celles et ceux qui ont assisté non seulement à ces vœux, mais aussi... Vous l'avez peut-être remarqué, M. MARI, je ne crois pas que vous êtes resté jusqu'à la fin ?

Monsieur MARI.- J'avais d'autres obligations, Monsieur le Maire, mais je vous ai écouté jusqu'au bout !

Monsieur RAVIER.- C'est tout à votre honneur. Et la seule chose qui a cloché, c'est mon discours qui a été trop long. Quand on aime, on ne compte pas ! C'était un peu trop long, je l'avoue, il aurait fallu que ce soit Mme HARMS qui s'en occupe et cela aurait été parfait. Donc, la seule chose dont je me suis occupé, c'est le discours et c'est la seule chose qui n'allait pas, cela a été trop long. Ce n'est pas grave, on fera mieux l'année prochaine, au stade Vélodrome !

(Applaudissements dans les rangs de la majorité)

Monsieur RAVIER.- Donc cela a été une cérémonie de vœux un peu longue, mais vous êtes resté, ensuite peut-être pas pour la remise à des associations de ces fameux "Phocéens d'or", qui n'étaient pas en or, mais ce n'est pas pour ça que la facture peut vous paraître plus importante.

Donc des associations qui toutes, et certaines l'ont exprimé publiquement à ce moment-là et pas les moindres, ont fait savoir que jamais elles n'avaient été mises à l'honneur de cette manière-là, en recevant un prix certes symbolique, mais un prix quand même, un témoignage de reconnaissance, de soutien et d'encouragement, que ça soit le Roudelet Felibren, Mme MASSE, quand même, qui n'a jamais reçu un prix, M. PANTALEO l'a exprimé ce soir-là, et puis d'autres associations, et des associations qui œuvrent dans le domaine du handicap. Je vais me permettre de les citer très rapidement à nouveau ce soir, puisque *La Provence* n'a pas jugé utile de relayer justement cet encouragement, ces remerciements que la Mairie de Secteur exprimait par cette remise de Phocéens d'or à ces fameuses associations.

C'était ce que je voulais, c'était un petit peu le but quand même, c'était pour mettre un plus dans cette soirée de vœux, pour que ce ne soit pas simplement la soirée des vœux du Maire, mais que ce soit plus élargi, en mettant à l'honneur, encore une fois, ces associations et que la presse s'en fasse le relais.

Mon Dieu ! Faire savoir que le Maire Stéphane RAVIER, Front National encarté, le Maire de tous les habitants, et Marion MARECHAL- LE PEN nous a fait l'honneur et m'a fait la surprise, parce qu'elle ne m'a averti de sa présence que quelques heures seulement avant sa venue, comme quoi ce n'est pas parce Marion MARECHAL-LE PEN était là que cela a attiré du monde ! Cela a attiré du monde parce que les habitants étaient intéressés par ces vœux et par cette remise de prix. Eh bien, j'aurais aimé que les médias portent ce message que la Mairie de Secteur... Mais là, bien évidemment, le problème : comment écrire, comment retranscrire et faire savoir aux Marseillais en général que le Maire Front National, mon Dieu, loin de combattre le tissu associatif, en soutient le fleuron ! Cela ne veut pas dire que les autres associations sont à mépriser, mais là nous avons quand même affaire à des associations qui œuvrent depuis des années, dans des conditions pour certaines très difficiles, pour ne pas dire toutes.

Et puis des professionnels aussi, la société Ricard, la société "Le Fer à Cheval", le fameux savon de Marseille, comme la société "Le Sérail", qui ont accepté notre incitation, comme "Les Anes de Château-Gombert", "Le Roudelet Felibren", le Comité des Fêtes de Saint-Barthélémy, l'association ARAMH, qui récolte les bouchons et autres, ce qui permet de financer des matériels pour les handicapés, le "Raid des 8", ces jeunes des quartiers qui ont représenté la Mairie de Secteur au cours du Raid des 8, que vous devez connaître et qui ont fini troisième, je l'affirme puisque nous avons été odieusement volés par l'organisation en nous classant septième, je le dis, je l'affirme, ils nous l'ont faite à l'envers, ils ont fini troisième et je les en ai félicités à nouveau aujourd'hui. L'association Perce Neige, l'association "Plumfoot", l'association "Massilia Sport", l'association des Anciens Combattants Harkis, l'association "Handiboxe" et l'association "Furaçao", association sportive de combat, l'association pour la défense de la nature en général, et j'ai encore reçu ce matin Mme BERCET et son association Colinéo, l'association "Les Archers Phocéens", tout un panel d'associations et de professionnels que nous avons souhaité mettre à l'honneur, mais ce que les médias n'ont pas jugé utile de rapporter.

C'est navrant, ce n'est pas étonnant, nous le ferons nous-mêmes sur notre site Internet et sur le prochain premier numéro du magazine de cette mandature, qui désormais devrait voir le jour d'ici peu.

Donc, comme vous le voyez, cela n'a pas été qu'une cérémonie de vœux, ça a été aussi les Phocéens d'or. Et c'est vrai que cela méritait d'être présenté par un professionnel, M. Thierry TRESOR, le fils, qui est aussi talentueux dans ce domaine que son père l'était dans le football, et quelqu'un de remarquable et de très professionnel.

Voilà, il y a donc eu tout un engagement protocolaire, cela a été une fête, au-delà des vœux, pour les associations remerciées, pour les habitants qui ont été bien accueillis, dans un cadre festif... Donc, en tout, ça coûte, il est vrai, un peu d'argent.

Alors, mes Services, le courrier que m'avez envoyé, dans lequel vous m'avez fait une demande, je ne l'ai jamais reçu.

Monsieur MARI.- Je vous enverrai un mail, la prochaine fois !

Monsieur RAVIER.- Depuis la privatisation de La Poste, qui a été entamée par le pouvoir Socialiste, je m'en souviens, j'y travaillais, ce n'est plus comme avant. On ne peut plus dire que c'est une administration que le monde entier nous envie, comme on le dit dans "Le cave se rebiffe", avec Jean Gabin. Je n'ai donc pas reçu ce courrier, mais bien sûr, M. MARI, mes Services se tiennent à votre disposition pour vous dévoiler la moindre facture, encore une fois, du papier toilette, du klark, parce que je vous garantis que le Dôme ne nous a fait aucun cadeau ! C'est une salle municipale, mais elle nous a fait banquer... !

Monsieur MARI.- Le tarif habituel !

Monsieur RAVIER.- Quelquefois on pourrait s'attendre, entre une Mairie de Secteur et puis une structure municipale, à un petit peu de compréhension. Mais non, vraiment, elle a encaissé jusqu'au dernier centime. Et l'année prochaine, nous tâcherons de faire mieux encore !

Quant au film, c'est sympa comme film...

Monsieur MARI.- Il a été payé par le Front National ou par la Mairie de Secteur ?

Monsieur RAVIER.- Pourquoi aurait-il été payé par le Front National ?

Monsieur MARI.- C'était un film de candidature à la Mairie de Marseille ! C'était le film du candidat RAVIER à la Mairie de Marseille ! C'est comme ça que tout le monde l'a perçu.

Monsieur RAVIER.- Un film, chacun y voit ce qu'il a envie d'y voir. Vous, vous y avez vu un sacrilège à Saint Zidane !

(Echange de propos simultanés)

Monsieur MARI.- J'ai vu un clip du candidat Front National à la Mairie de Marseille !

Monsieur RAVIER.- C'est comme ça que vous l'avez interprété, c'est votre droit. D'autres y ont vu un Maire de Secteur qui se soucie du quotidien de ses administrés, si je peux les appeler ainsi, et puis qui ne se sent pas enfermé dans ses frontières du 13-14.

Et je remarque d'ailleurs que, pour le coup, vous rétablissez les frontières ! Lorsqu'il s'agit de savoir si tel prestataire était du 13-14 ou s'il était d'ailleurs, là vous êtes pour le rétablissement des frontières ! Vous êtes pour que des centaines de milliers de clandestins viennent s'installer chez nous, mais lorsque l'on fait appel à des prestataires pour ces vœux, vous êtes là à scruter la carte de la ville voire du département.

Je démens ce que vous affirmez. Les prestataires, que ce soit le Roudelet Felibren, bien sûr dans le 13^e arrondissement, et l'autre prestataire, dont je n'ai pas le nom à l'instant, sont de notre secteur !

Monsieur MARI.- La presse s'est trompée alors !

Monsieur RAVIER.- Ça peut lui arriver, elle ne peut pas tout savoir, mais j'affirme encore une fois que c'était des prestataires de notre secteur, *made in 13-14*. Et là, encore une fois, nous mettrons à votre disposition l'ensemble des factures. Car l'argent public, et j'en terminerai là, est précieux, chaque euro est aujourd'hui très précieux. Donc, comme vous je m'en inquiète, raison pour laquelle il a été déjà acté voire même lancé un audit des finances de cette Mairie de Secteur, qui couvrira l'ensemble de la mandature précédente.

Cela, ce n'était pas une promesse, mais un engagement de campagne. Et vous savez, quand vous arrivez dans la 12^e ou la 14^e ville de France que représentent les 13^e et 14^e arrondissements, il y a tellement de choses à découvrir ! Et puis la Directrice de ce Service n'a pas manqué de ne pas me faciliter la vie et puis s'en est allée. Et nous avons la chance, sans flagornerie aucune et en toute sincérité, d'avoir désormais à la tête de ce Service M. CAMBIER, qui ne va pas le faire lui-même, c'est un travail extrêmement important, extrêmement lourd, et il a déjà beaucoup de travail pour la gestion quotidienne de son Service, et en plus aujourd'hui il assume l'intérim de notre Direction Générale des Services. Donc nous avons contacté un cabinet d'audit, d'experts dans ce domaine, pour éplucher les comptes.

Monsieur MARI.- Alors vous pouvez le faire, mais en toute transparence !

Monsieur RAVIER.- Attention, parce que parfois quand c'est trop transparent on ne voit rien ! Justement, c'est l'effet contraire, il ne faudrait pas que ce soit trop transparent. C'est pour cela que nous faisons appel à des professionnels. Voilà, je crois qu'après tout, c'est normal. On a mis du temps, mais que voulez-vous, il n'est jamais trop tard pour bien faire. Comme ça au moins, chacun pourra évaluer et mieux qu'évaluer, être fixé sur la gestion financière de ces 13^e et 14^e arrondissements. Voilà, je crois avoir tout dit.

Monsieur AIRAUDO.- Je crois qu'il y a une délibération, quand même, vous savez, c'est ce pour quoi on est là !

Monsieur RAVIER.- Cela m'était sorti de la tête ! Nous vous écoutons, M. AIRAUDO.

Monsieur AIRAUDO.- Merci, Monsieur le Maire, mes chers collègues. Je ne vais pas revenir sur la cérémonie des vœux que vous avez faite, après tout vous avez le droit de mettre votre argent dans de la communication et de chercher à concurrencer l'ancien Maire PS des 1^{er} et 7^e arrondissements, même s'il doit être encore...

Monsieur RAVIER.- Je n'ai pas fait de cuisine, moi ! Et je n'ai pas battu Mme BOYER ! Si l'on en croit la presse, Mme BOYER me bat, elle a dépensé plus que la Mairie du 13-14 !
(Echange de propos simultanés)

Monsieur AIRAUDO.- Toujours est-il que concernant la délibération... M. MARI, je ne vous ai pas coupé tout à l'heure quand vous parliez de faire un audit sur les vœux !
Donc, pour revenir à la délibération qui nous intéresse, nous concernant, nous ne vous faisons pas confiance, vous le savez. C'est bien la première fois que je suis d'accord avec M. JOHSUA.

Monsieur RAVIER.- Aux dernières élections régionales, vous étiez bien d'accord, tous les deux !

Monsieur JOHSUA.- Non, le Front de Gauche ne s'est pas désisté, il a été battu au 1^{er} tour.

Monsieur AIRAUDO.- J'étais donc en train de dire que nous ne vous faisons pas confiance, que pour des marchés de 209 000 euros ça paraît (...) de vous confier de préparer, exécuter, régler ces marchés. Mais en même temps, comme vous l'avez prouvé au dernier Conseil d'Arrondissements, vous ne dépensez pas l'argent de la Mairie de Secteur pour les travaux qui intéressent les contribuables, puisque vous aviez un million d'euros dans votre cagnotte et que vous ne l'avez pas utilisé au bout d'un an et demi. Donc pour cette raison, pour une fois, on va vous laisser le but !

Monsieur RAVIER.- Merci, M. AIRAUDO. Vous qui êtes le représentant de secteur d'une majorité qui est à la tête de la Ville depuis vingt ans et qui termine donc ces deux décennies avec les résultats qui sont les siens, avec 1,8 milliard d'euros de dette, un milliard huit cents millions d'euros !

Monsieur MARI.- Ils sont même passés à 2 milliards !

Monsieur RAVIER.- Je préfère voir l'hypothèse basse, parce qu'on va me dire encore que j'exagère. Donc 1,8 milliard d'euros de dette. Avec 12 à 13 % de chômeurs. "Ah ! Mais nous avons divisé par deux le nombre de chômeurs !" Mais un Marseillais sur quatre, peut-être même un sur trois, France Info a confirmé les chiffres, qui vit en dessous du seuil de pauvreté, vous avez transformé des chômeurs en pauvres !
Vous avez communautarisé cette ville, avec plusieurs mosquées enfin reconnues comme étant sous le joug des salafistes, ce que je dénonce depuis des années, mais on me qualifiait de tous les noms d'oiseaux et d'extrémiste !
Avec des écoles qui sont dans un état de délabrement avancé, sur lesquelles nous nous sommes déjà exprimés, Mme D'ANGIO en particulier et quelquefois moi-même au Conseil Municipal, il y a des mois, et notamment de façon très symbolique, mais très concrète, sur l'école primaire des Micocouliers. J'ai alerté le Maire au Conseil Municipal, je me suis dit : il va avoir honte quand je vais faire savoir devant la presse, qui le lendemain n'en a pas dit un traître mot, que les vitres de la bibliothèque de cette école primaire étaient percées de trous de balle de kalachnikov. Je les ai vus moi-même, ce n'était pas des trous de petits plombs, on voyait bien que c'était des trous de balle et que cela faisait des années que c'était comme ça. Eh bien, non seulement Monsieur le Maire de Marseille n'a même pas réagi en Conseil Municipal, Mme CASANOVA n'a pas réagi non plus, elle ne nous a pas répondu, même pas par écrit !
Et c'est parce qu'à Marseille il y a deux codes, il y a le Code Général des Collectivités Territoriales et il y a le "code de l'amitié marseillaise"... Et il vaut mieux maîtriser le second que le premier. Si vous avez des amitiés dans les Services, si vous pouvez appeler untel en lui disant : "Tu vas bien ? C'est untel", cela vaut

mieux que d'écrire à Monsieur le Sénateur Maire, car là, c'est le classement vertical poubelle. Donc, heureusement que nous avons eu le code de l'amitié marseillaise qui nous a permis de passer comme ça, ni vu ni connu, je t'embrouille, pour obtenir enfin cette réparation, ce changement de vitres. Autrement, là, avec le vent qu'il fait, les enfants de l'école des Micocouliers seraient en train de se geler de façon sévère.

Alors, c'était l'école des Micocouliers. C'était aussi vrai, au début du mois de novembre, à l'école des Martégaux, noyaux villageois dont on pourrait croire qu'il est un quartier privilégié : 15 ° le matin dans les salles ! Je me suis rendu sur place bien sûr, photos et thermomètre à l'appui, baromètre, et puis l'humidité qui bouffe le mur. Et la Directrice de l'école qui me dit : "Vous savez, Monsieur le Maire, même quand le chauffage fonctionne, il ne fait jamais plus de 18 à 19°."

Et Mme D'ANGIO a énuméré une liste non exhaustive en plein Conseil Municipal : il manque ça là, le chauffage, ceci, cela, etc. Et Monsieur le Maire, comme à son habitude : *ieu m'en fouti* !

Mais là, nous avons eu droit à l'expression d'une enseignante du 15^e arrondissement qui a fait bondir *Libération* d'abord, puis *La Provence* a enchaîné, demain on aura droit à une nouvelle couche. Mais il a fallu que ce soit la presse nationale qui récupère le bébé et puis, escroquerie politique de plus, Sainte Samia qui est apparue sur tous les écrans, voulant faire croire qu'elle avait alerté, sans doute par écrit comme nous l'avons fait des dizaines de fois. Je ne l'ai jamais entendue, au Conseil Municipal, exprimer son mécontentement... Ah, c'est vrai, pour les TAP !

(Réflexions de M. MARI, inaudibles)

Monsieur RAVIER.- Mais Mme GHALI a d'autres préoccupations, qui consistent à récupérer un siège de Vice-présidence à la Métropole. Donc elle est quand même assez conciliante avec le Maire de Marseille, ex-futur Président de la Métropole, on ne sait plus trop ce qu'il est, s'il est Président ou s'il ne l'est pas, si cette Métropole existe ou non, c'est le flou qui n'a rien d'artistique !

Toujours est-il que les écoles de nos deux arrondissements, pour ne parler que d'elles, tant dans les cités que dans les noyaux villageois, sont dans un état lamentable. Nous étions, cet été, à l'école de la Croix Rouge Village, où il faisait plus de 40° dans les salles, parce qu'il y avait des travaux à côté, pour la construction de l'immeuble bien sûr, ce qui imposait de laisser les vitres fermées, et qu'il n'y avait même pas un ventilateur dans cette école. Et certains enfants ont même eu des malaises, mais vu de Mazargues, tout ça est bien loin !

Alors nous sommes encore une fois intervenus, nos Services, l'administration, et je remercie Mme D'ANGIO et tous les élus qui ont pris part, n'est-ce pas, M. GIORGI et d'autres, ils se reconnaîtront, pardonnez-moi si je ne les cite pas tous, en tout cas c'est une préoccupation de l'ensemble de la majorité de ce Secteur et nous avons donc dénoncé cette situation scandaleuse depuis des mois, et publiquement.

Mais comme pour les Phocéens d'or, puisque c'est la Mairie du 7^e Secteur qui le dit, alors motus ! Eh bien, il faudra remercier cette enseignante du 15^e arrondissement qui a tiré la sonnette d'alarme, elle l'a tirée pour tout le monde et je crois qu'aujourd'hui il y a des équipes qui sont intervenues à l'école de la Bricarde et à celle de Kallisté. Ils ne sont pas intervenus chez nous. C'est dommage qu'il n'y ait pas eu ici une enseignante qui écrive, mais elle n'aurait pas été entendue, si elle avait été une enseignante d'ici.

Mais à terme, je pense, j'espère ne pas être trop naïf, que cela va servir aussi à nos écoles, parce que nous avons été tout de suite très concernés et porteurs d'une demande légitime du corps enseignant, des parents et bien sûr et d'abord des enfants.

Alors, aujourd'hui, cela a été "opération agence tous risques", il ne manquait plus que les gyrophares, il y a eu des interventions, des réactions des forces, qui sont forces rapides, après des années, mais pour colmater quelques brèches. Mais on ne va pas..., nous verrons ce que le Maire de Marseille et Mme CASANOVA vont nous accorder pour nos deux arrondissements.

Donc, voilà, M. AIRAUDO, en quelques mots sans doute trop longs pour vous, le bilan des experts, les "experts à Miami" et les experts à Marseille, ce ne sont pas les mêmes. Il faut voir le bilan qui est le vôtre : quand même, un peu de modestie ! Parce que, vous, ça fait vingt ans que vous êtes à la Mairie de Marseille, après avoir été à la tête de la Région, vous êtes maintenant à la tête du Département, vous avez été il n'y a pas si longtemps à la Présidence de la République, vous avez eu tous les pouvoirs ! Et vous culminez à 2 000 milliards d'euros de dette au niveau national et à 1,8 milliard ici. Et au quotidien, vous ne vous préoccupez que de la façade maritime, pour accueillir les touristes, qui, clients formule *All Inclusive* ne dépensent en réalité que très peu d'argent chez nous, ils préfèrent aller le dépenser dans l'arrière-pays.

M. MIRON doit le savoir : dans le cadre de l'Euro de Football qui doit débiter bientôt, Marseille n'a même pas été capable de retenir une équipe sur le site de la ville !

Vous n'hésitez pas à me contredire, M. MIRON, si je me trompe !

Monsieur MIRON.- Ce n'est pas une histoire de capacité !

Monsieur RAVIER.- Mais quand on n'est même pas capable d'avoir les structures !

Monsieur MIRON.- On ne voulait pas les avoir, c'est tout !

Monsieur RAVIER.- Alors, c'est encore plus fort ! Vous ne voulez pas qu'une équipe internationale vienne ici...

Monsieur MIRON.- Mais vous ne connaissez pas, alors ne dites rien ! Vous parlez toujours...

Monsieur RAVIER.- Je sais que vous n'avez pas l'habitude que l'on vous contredise et votre caractère qui veut que l'on s'exécute le doigt sur la couture du pantalon, devant vous. Mais ce n'est pas le cas ici !

Je constate que non seulement vous ne me contredisez pas, mais que vous alourdissez votre passif. Vous n'avez pas souhaité retenir une équipe internationale ou plutôt nationale, on va dire, sur site à Marseille. Je crois que la seule qui restera dans la région va à Mallemort. Voilà la preuve déjà que Marseille est attractive, que Marseille a des capacités, a des structures pour accueillir une équipe, qui aurait sans doute drainé des curieux et des passionnés de football pour aller recueillir deux ou trois autographes, ici et là. Vous n'êtes même pas "foutu" de retenir une équipe chez nous ! Alors, pensez un peu aux structures sportives de quartier, qui elles aussi sont dans un état calamiteux !

Voilà votre bilan, M. AIRAUDO, que vous partagez avec votre groupe, ici, d'opposition en Mairie de Secteur et que vous partagez bien sûr avec la majorité municipale. Il y a sans doute beaucoup d'autres points à évoquer, mais nous n'allons quand même pas abuser. Modestie ! Modestie ! Nous passons au vote.

(Réflexions de M. AIRAUDO, inaudibles)

Monsieur RAVIER.- Moi, je parle du présent et de l'avenir de Marseille, qui n'a rien de reluisant, quand même ! Le présent n'a rien de reluisant et l'avenir est très inquiétant au vu des finances, dont vous espérez qu'elles puissent aller mieux grâce au racket que constitue la Métropole. Nous attendons. Vous savez que je suis pour la liberté communale. Je suis pour que les Maires, qui ont été élus, puissent assumer leurs responsabilités, comme le veut la loi, et qu'ils ne soient pas spoliés !

Et encore ! Si on renflouait les caisses, si on avait l'idée que l'on puisse grâce à l'argent des autres remplir nos caisses. Mais non seulement elles sont vides, elles sont percées ! Parce que vous êtes mauvais, vous êtes le Schpountz de la classe politique ! Vous n'êtes pas bons à rien, vous êtes mauvais en tout ! Et vous, vous n'êtes même pas drôles, le Schpountz était drôle, vous ne faites plus rire personne, parce que c'est la galère pour tout le monde maintenant.

Il n'y a plus aucun quartier qui ne soit pas impacté avec la LiNEA ! Bien sûr, je vois ce que vous allez nous faire avec la LiNEA, c'est entre vos mains maintenant, c'est M. GAUDIN qui a récupéré le bébé. On bichonne ce qui se passe du côté des quartiers Sud, avec le boulevard Urbain Sud, et là, on est en train de nous préparer une mini L2 dans nos quartiers.

Et vous ne pouvez pas me dire cette fois que l'on s'y est pris trop tard, ce qui était vrai avec la majorité précédente ! Pour la LiNEA, cela fait des semaines et des mois qu'avec les associations nous sommes dessus. Ne vous moquez pas, M. AIRAUDO, c'est entre vos mains, c'est d'une très grande importance pour nos équipements et pour la santé publique.

Je vous avertis, vous ne pourrez pas dire que vous ne le saviez pas : c'est un projet très important pour nos quartiers et pour le 13^e et même pour le 14^e arrondissement en général. Donc voilà, prouvez-nous que vous êtes moins mauvais qu'avant déjà sur ce secteur et tout le monde vous en félicitera.

Je mets ce rapport aux voix.

LE RAPPORT N° 16-28772-DSJ - 16-10 7S EST ADOPTE A LA MAJORITE DES VOTANTS

(Vote "pour" du groupe "Marseille Bleu Marine" et du groupe "Marseille en avant", Vote "contre" du groupe Parti Socialiste Europe Ecologie – Les Verts et des élus Front de Gauche, Les élus non inscrits - non apparentés étant absents)

RAPPORT N° 15-28670-DVSEJ – 16-11 7S - DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE - DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE - SERVICE DE LA JEUNESSE – Attribution de subventions de fonctionnement aux associations intervenant dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires - Année scolaire 2014-2015. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 9 jours).

Madame D'ANGIO, rapporteur.- Monsieur le Maire, chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation du versement d'un solde ou d'un complément de solde de subvention dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires, pour l'année 2014-2015.

Il concerne le versement d'un solde de subvention de 28 151 euros au Centre Social Malpassé et le versement d'un complément de solde de 5 919 euros à l'association Léo Lagrange.

Il convient également d'approuver le remboursement de subventions perçues pour des activités non réalisées intégralement ou partiellement, pour un montant de 23 651 euros.

Monsieur le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Monsieur RAVIER.- Merci, Mme D'ANGIO.

Je ne résiste pas, après tout c'est moi qui ai le micro, je fais ce que je veux. J'avais oublié dans votre bilan, M. AIRAUDO, le dernier recensement : on a "gagné" 4 000 habitants en cinq ans, ou quatre ans, 4 000 malheureux habitants. Alors sans faire de discrimination ni de procès d'intention, car on ne connaît pas précisément de qui il s'agit, mais manifestement, vous n'avez pas attiré les foules dans cette ville. Et la presse, pour le coup, les experts ont été très sévères : Marseille est en panne, Marseille n'attire plus, Marseille n'est pas attractive, ça fait longtemps. Marseille est sous morphine, avec le (bord offer) qui est du côté du Vieux-Port. Marseille survit parce qu'elle est sous morphine sociale, mais tout a une fin. Et pour 4 000 habitants gagnés, combien de Marseillais issus du peuple historique de Marseille sont partis ? Et qui avons-nous "gagné" ? Là aussi, est-ce que nous avons gagné de gros salaires ou des assistés ? Est-ce que nous avons..., il faudrait peut-être aller voir du côté de M. JOHSUA, peut-être en a-t-il récupéré quelques-uns, comme il s'y était engagé. Mais voilà, c'est un élément de plus qui doit vous conduire à plus de modestie.

Je mets aux voix ce rapport.

LE RAPPORT N° 15-28670-DVSEJ - 16-11 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE (*Les élus non inscrits - non apparentés étant absents*)

RAPPORT N° 16-28780-DF - 16-12 7S - DELEGATION GENERALE MODERNISATION ET GESTION DES RESSOURCES - DIRECTION DES FINANCES – Garantie d'emprunt - Société UES PACT Méditerranée - Opération Val les Pins - Acquisition et amélioration d'un logement dans le 13e arrondissement. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 9 jours)

Monsieur MAGGIO, rapporteur.- Monsieur le Maire, chers collègues, ce rapport a pour objet la garantie d'emprunt de la Collectivité pour le remboursement de la somme de 49 002 euros que la société UES PACT Méditerranée se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Ce prêt sera utilisé pour financer l'acquisition-amélioration d'un logement situé résidence Val des Pins, dans le 13^e arrondissement.

La somme garantie couvre 55 % de l'emprunt dont il est question. La garantie est accordée pour la durée totale du contrat de prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci.

Monsieur le Maire, je vous prie de bien vouloir mettre ce rapport aux voix.

Monsieur RAVIER.- Merci, M. MAGGIO. Je mets donc ce rapport aux voix.

LE RAPPORT N° 16-28780-DF - 16-12 7S EST REJETE A LA MAJORITE DES VOTANTS

(*Vote "contre" du groupe "Marseille Bleu Marine", vote "pour" du groupe "Marseille en avant", du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts et des élus Front de Gauche, Les élus non inscrits - non apparentés étant absents*)

Monsieur JOHSUA.- Un logement, Monsieur le Maire ! Vous êtes ferme sur les principes !

Monsieur RAVIER.- Oui, c'est un principe, on ne se trompe jamais quand on se fixe un principe.

Monsieur MARI.- Vous me permettez un mot, Monsieur le Maire ?

Monsieur MAURY.- Non !

Monsieur RAVIER.- Le Président du groupe vous a dit "non" !

On enchaîne, on touche au but, pour une fois que cela a duré moins de trois heures ! Avant de passer au dernier rapport et de passer la parole à M. MAGGIO, pour que je puisse le faire en toute sérénité, je remercie les personnes présentes dans le public d'être venues assister à nos débats. Et bien sûr, l'ensemble des Services et en particulier celui de Mme HABLLOT, le Service des élus et avec, tous les Services. Le Cabinet bien sûr, Mme HARMS, et aujourd'hui M. CAMBIER. Et puis la dame qui passe le micro aussi. Merci à vous tous et à vous toutes d'avoir préparé ce Conseil d'Arrondissements et d'y avoir assisté ! Nous passons au dernier rapport.

RAPPORT N° 16-28735-DAH - 16-13 7S - DELEGATION GENERALE URBANISME AMENAGEMENT ET HABITAT - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DE L'HABITAT - DIRECTION DE LA STRATÉGIE FONCIERE ET DU PATRIMOINE – Déclaration d'Utilité Publique de réserve foncière pour une future opération à Château6Gombert. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 9 jours)

Monsieur MAGGIO, rapporteur.- Monsieur le Maire, chers collègues, ce rapport porte sur le principe d'une Déclaration d'Utilité Publique de réserve foncière de la ZAC du technopole de Château-Gombert pour une future opération sur 30 hectares de foncier, situés au nord de celle-ci.

La Ville de Marseille a engagé une étude urbaine pré-opérationnelle sur ces terrains pour envisager l'extension de la ZAC. Celle-ci sera destinée à un programme combiné d'activités économiques, de logements en mixité sociale, ainsi que de services et d'équipements publics.

Par la suite, la Ville de Marseille sera amenée à solliciter l'EPCI compétent pour lui proposer la mise en œuvre d'une opération d'aménagement. Monsieur le Maire, je vous prie de bien vouloir mettre ce rapport aux voix.

Monsieur RAVIER.- Merci, M. MAGGIO. J'ai oublié de remercier Mme GUFONI aussi, ma Chef de Cabinet. Je crois n'avoir oublié personne cette fois, Corinne et Christine..., une vraie garde prétorienne à la Kadhafi, que des femmes ! Y a-t-il des interventions ?

Madame MASSE.- Monsieur le Maire, j'interviens sur le rapport. M. MAGGIO vient de nous le lire. J'ai plaisir à constater quand même que le technopole va rester encore un outil à développer dans les mois et les années à venir. D'ailleurs, on l'a toujours défendu, je pense que notre économie en a bien besoin, autant que notre attractivité sur notre territoire.

Mais si le technopole reste en pole position, ce que je regrette tout de même, c'est un petit peu la position comme d'habitude arrêtée, figée, passiste sur l'urbanisation dans ce secteur, plus particulièrement sur ce technopole de Château-Gombert.

Je pense qu'avec les plans vous avez bien vu où se trouvent ces 30 hectares, donc au chemin de Château-Gombert, avant de rentrer dans le village, quand on arrive de Saint-Mitre, on a sur la droite, juste après le rond-point qui mène aux tennis, ça va partir de là et ça va traverser pour ressortir sur le boulevard Bara, face au bassin de rétention qui est sur le boulevard Bara, à quelques mètres de l'entrée du village, du noyau villageois de Château-Gombert.

Donc, comme d'habitude, bien sûr il faut développer l'économie, mais il ne faudrait pas que l'arbre cache la forêt, l'immeuble en l'occurrence.

Alors, sur ce rapport, bien sûr on nous parle d'aménagement, mais je trouve qu'il y a trop peu d'informations. J'entendais tout à l'heure quelqu'un ne vous faisait pas confiance, moi non plus d'ailleurs, mais nous, nous ne faisons pas confiance à la Mairie de Marseille sur ça. Je ne fais vraiment plus confiance à la Ville de Marseille sur ça.

On continue à livrer des opérations immobilières, on saupoudre de quelques équipements publics, enfin on prévoit, mais chat échaudé craint l'eau froide. Et moi, ce technopole, on l'a vu modifié d'année en année. Donc, c'est vrai, nous sommes très frileux, d'ailleurs comme les Gombertois, comme les Marseillais. Même les sociétés qui sont déjà sur ce technopôle, car nous, nous passons dans ce quartier, il y a encore beaucoup de bureaux libres aussi. Donc la dynamique s'il la faut, et il la faut, mais il faudra aussi voir les voies pour que tout ce petit monde puisse circuler dans ce quartier.

Donc, nous nous abstiendrons sur ce rapport qui, pour nous, n'apporte aucune garantie d'un maillage cohérent sur ce territoire. Et nous attendons beaucoup plus de précisions sur l'aménagement de ce secteur. Merci.

Monsieur RAVIER.- Merci, Mme MASSE. M. AIRAUDO ?

(Aucune intervention)

Monsieur RAVIER.- Je vois qu'à l'image de votre mentor, *iéu m'en fouti !*

Je note, Mme MASSE, votre préoccupation récente devant cette urbanisation galopante. J'aurais aimé que vous l'exprimiez, il y a quelque temps...

(Echange de propos simultanés)

Madame MASSE.- Ce n'est pas depuis que vous êtes arrivé !

Monsieur RAVIER.- Laissez-moi terminer ! Je sais que vous me faites des procès d'intention, mais faites-moi un procès au moins sur ce que je vous aurai dit !

Quand on se rappelle ces projets qui sont toujours pas seulement dans les cartons, mais qui sont en train de voir le jour du côté des Médecins, chemin de la Grave, avec deux gros projets de logements sociaux dont l'un est sous la responsabilité ou était sous la responsabilité de ce que l'on appelait encore à l'époque 13 Habitat et dont le Président était un certain Christophe M...

Madame MASSE.- Mais est-ce qu'une pierre est sortie ?

Monsieur RAVIER.- Laissons le temps au temps, je me souviens très bien en 2012 d'une assemblée générale du CIQ des Médecins, où le représentant de Christophe M, parce que chaque fois qu'il y a le feu, il n'est pas là, on a là désormais une angoisse, cette pauvre Mme (TRANCHILA), qui est mignonne comme tout, qui est gentille et qui a pour elle de dire : "Vous savez, moi, je suis nouvelle, je ne suis au courant de rien", ce qui est vrai en plus. C'est une brave femme, elle est gentille comme tout, mais chaque fois qu'il y a le feu, qu'il y a une assemblée générale du côté des Mourets, du côté des Médecins, en tout cas où il y a un gros projet, comme ce fut le cas encore à la réunion de l'association "Le Poumon Vert" qui s'inquiète légitimement, comme les CIQ de cette zone, de la fameuse LiNEA dont je parlais tout à l'heure, M. MASSE est toujours occupé, il est toujours à une autre réunion, plus importante que celle sur la LiNEA !
(Brouhaha)

Laissez-moi terminer, Mme MASSE !

Donc je me souviens d'une assemblée générale du CIQ des Mourets, où le Président lui-même et les habitants s'inquiétaient légitimement de la bétonisation à venir et le représentant de Monsieur Frère, eh bien, loin de...

(Echange de propos simultanés)

Monsieur RAVIER.- Et je me souviens très bien qu'il portait la voix du Président de 13 Habitat et il voulait faire avaler aux habitants que les Gombertois, c'était la préférence globale, la préférence gombertoise. On nous conteste la préférence nationale, mais là, pour le coup, il sortait la préférence gombertoise, en osant dire : "Mais, vous savez, les enfants de notre village ont besoin ou auront besoin, le moment venu, de logements." Et puis ces logements, il a commencé par dire : "Mais vous savez, ces logements, ce ne sera plus comme on faisait avant, ce sera sur trois ou quatre étages, avec des plantes, etc."

Monsieur MARI.- C'est vrai !

Monsieur RAVIER.- Ça, ce n'est pas le problème. Quel est le problème ? C'est ce que leur ont dit d'ailleurs les participants : "Mais qui vous allez nous envoyer ?" Qui va bénéficier de ces logements sociaux ? Parce que c'est ça, le problème. Il faudrait quand même avoir un petit peu le courage d'appeler un chat un chat. Eh bien, et c'est là que le représentant du Président de 13 Habitat, M. MASSE, a eu le culot, mais le culot extraordinaire de nous raconter que c'était pour les enfants de Château-Gombert !

Donc il faut quand même être sacrément culotté aujourd'hui pour nous faire la leçon sur l'arrêt de la bétonisation, alors que vous y avez participé activement et qu'aujourd'hui, vous vous drapez de l'intérêt, de l'inquiétude que vous porteriez pour les habitants.

On connaît vos volte-face et vos positionnements opportunistes, qui tromperont encore quelques-uns, sans doute, celles et ceux qui sont en partie de votre famille, mais pas les habitants qui, eux, subissent cette politique d'urbanisation massive menée, c'est vrai, de façon très zélée par la Mairie Centrale et qui nous dépouille des logements que nous devrions pouvoir affecter, soit directement par la Mairie Centrale elle-même, soit par son bras armé qu'est l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine, qui a droit de vie et de mort sur le logement, la Mairie de Secteur encore une fois méprisée.

Et c'est comme ça qu'aux Médecins, il y a 40 familles issues de La Savine qui vont débarquer ou qu'ailleurs ce sera des familles des Flamants, contre lesquelles je n'ai rien, mais peut-être auraient-elles préféré respirer un peu plus d'iode ! On aurait pu les envoyer sur La Corniche ou à La Pointe Rouge ou sur les hauteurs, là-bas, du Roy d'Espagne. Mais c'est chez nous qu'elles seront accueillies.

Donc dans bétonisation, il y a "béton" et "nisation", et vous partagez amplement cette politique. Et encore une fois, nous avons été les seuls à la dénoncer, et nous ne cesserons de le faire, dans l'intérêt général.

(M. MARI souhaite prendre la parole)

Monsieur RAVIER.- Non, c'est fini ! Non, la prochaine fois ! Je mets aux voix ce rapport.

LE RAPPORT N° 16-28735-DAH - 16-13 7S EST REJETE A LA MAJORITE DES VOTANTS

(Vote "contre" du groupe "Marseille Bleu Marine", vote "pour" du groupe "Marseille en avant", abstention du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts et des élus Front de Gauche, Les élus non inscrits - non apparentés étant absents)

Monsieur RAVIER.- "Abstention", vous êtes contre, mais pas trop quand même !

Une dernière chose, c'est pour qu'il n'y ait pas de vice de procédure. Sur le compte rendu in extenso de la séance du 26 novembre 201, j'ai demandé s'il y avait des remarques, mais je n'ai pas vraiment demandé l'approbation. Y a-t-il de remarques ?

(Aucune remarque)

Monsieur RAVIER.- Il est donc officiellement approuvé.

Sur ce, je vous souhaite une bonne fin d'après-midi, une bonne soirée. Allez l'OM, dimanche ! Et rendez-vous au loto des ânes, aussi, au loto ici-même, "un sourire pour les anges", il y aura un loto en faveur des enfants. N'oubliez pas votre clé, M. JOHSUA !

La Séance du Conseil d'Arrondissements est levée à 16 h 50, par M. Stéphane RAVIER, Maire du 7^e Secteur.

* * *